



Le budget de chaque arrondissement présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Léonard.

PROFIL DE L'ARRONDISSEMENT

Après seulement un demi-siècle, le développement territorial de l'arrondissement de Saint-Léonard, qui avait commencé dans les années 1950, arrive aujourd'hui à son échéance. Quelque 70 000 Léonardoises et Léonardois habitent le territoire de l'arrondissement dont la superficie est de 13,52 km². Il reste actuellement moins de 2 % de l'espace à vocation résidentielle à mettre en valeur. Conséquence de ce faible taux de vacance : au cours des dernières années, plusieurs projets ont visé à reconverter plusieurs terrains à vocation industrielle en lots réservés au développement résidentiel.

Pour ce qui est des terrains de zonage industriel inutilisés, ils représentent 5 % de l'étendue totale du territoire. Le quart du sol léonardois loge des industries alors que 45 % est occupé par des habitations. Les secteurs commercial et communautaire se répartissent les 30 % qui restent. La situation géographique de Saint-Léonard favorise le développement et les échanges économiques. La circulation automobile y est fluide et rapide, grâce aux nombreux boulevards qui quadrillent son territoire. De plus, l'arrondissement est traversé d'est en ouest par l'autoroute Métropolitaine.

La population léonardoise est de plus en plus multiculturelle. Les deux tiers des résidents recensés affirment venir de pays étrangers. L'Italie prédomine comme pays de naissance des immigrants. Chez les immigrants admis entre 1996 et 2001, les cinq premiers pays de naissance sont l'Algérie, Haïti, le Liban, le Pérou, et le Maroc. Par ailleurs, les familles monoparentales constituent 30 % des ménages avec enfants.

On doit au Service des affaires publiques et du développement communautaire l'animation d'une activité sociale importante dont profitent les Léonardois. L'approche interventionniste qui est la sienne s'appuie sur l'information, la consultation et l'écoute active des préoccupations de la population. Cette façon de procéder donne de bons résultats : les citoyens sont très satisfaits de l'information, de la prestation de service et de la réponse que l'arrondissement donne à leurs demandes. Ce taux de satisfaction incite l'arrondissement à maintenir la qualité et la quantité des services de proximité ainsi que leur niveau d'accessibilité.

PLAN D'AFFAIRES

Des services de proximité de qualité et une bonne approche client sont la pierre angulaire sur laquelle les interventions de l'arrondissement s'appuieront en 2006. En effet, notre plan d'affaires de l'arrondissement de Saint-Léonard aura comme priorité d'offrir aux citoyens des services de qualité au meilleur prix possible. Cette priorité se reflétera dans tous les champs d'intervention de l'arrondissement afin de maintenir la qualité de vie que nous connaissons déjà.

Il y aura une révision de la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement afin de s'assurer du meilleur partenariat possible avec des services répondant aux attentes des groupes et des citoyens. Quand il s'agit d'intervention communautaire, les organismes partenaires sont très importants : nous veillerons à leur apporter tout le soutien nécessaire. Enfin, pour ce qui est du sentiment de sécurité, il a été remarqué que la perception des citoyens a changé. Un consortium d'organismes qui interviendront auprès des clientèles sera créé afin de mener une étude qui permettra de poser un diagnostic précis de la situation et, à la suite de quoi, nous serons en mesure d'implanter un programme de sécurité urbaine adapté à la réalité léonardoise.

En 2006, la Corporation de relance économique et communautaire (CREC), en collaboration avec l'arrondissement, devrait mettre en place des activités qui découleront des attentes que l'arrondissement lui a signifiées. La première de ces attentes est la revitalisation de la rue Jean-Talon : dans le cadre du Programme de renouveau urbain (PRU), un montant a été prévu pour le pavoiement et l'éclairage de cette rue. Cette opération devrait avoir un impact positif et répondre à certaines attentes manifestées par des commerçants du secteur. Pour ce qui est du PRU phase 2, l'arrondissement va mener des actions conjointes avec divers intervenants afin de faire des demandes d'interventions dans les zones de défavorisation identifiées.

L'année 2006 verra la réalisation des travaux d'agrandissement et de rénovation de la piscine intérieure. Lorsque les travaux seront terminés, nous pourrons offrir un meilleur service à la population léonardoise. En matière de propreté, nous allons poursuivre les efforts entrepris en 2005 de façon à ce que l'arrondissement continue d'être un endroit où il fait bon vivre. Nos interventions rejoindront celles de la Ville de Montréal qui a fait de la propreté sa priorité pour les prochaines années. Par ailleurs, nous devrions procéder à la refonte de notre système d'inspection afin que nos interventions soient plus efficaces. Parmi les nouveaux projets qui permettront d'assurer un meilleur service à la population, mentionnons l'ouverture d'un nouveau centre culturel et communautaire prévue pour la fin de 2006 dans le secteur Sud de l'arrondissement et l'agrandissement du pavillon Wilfrid-Bastien, qui s'insère dans les mesures prises pour minimiser les impacts de la perte de l'atelier d'art causé par l'incendie survenu sur la rue Jarry.

Le Programme de subvention à la rénovation des façades et des toitures résidentielles qui a commencé à la fin de 2005 se poursuit. Ce programme permettra d'améliorer la qualité du cadre bâti existant tout en préservant la qualité du parc de logements.

En 2006, le renouvellement de la fonction publique fera l'objet d'une attention particulière afin de nous assurer d'une relève qui aura reçu une formation adéquate et dont les interventions seront guidées par un grand sens du service à la clientèle.

CHOIX BUDGÉTAIRES

Le budget des dépenses de l'arrondissement de Saint-Léonard totalisera 38 477,9 \$ en 2006. Quant aux revenus provenant de sources autres que fiscales, ils s'élèveront à 1 600,7 \$ laissant un budget net de 36 877,2 \$. Pour atteindre les objectifs 2006 et dispenser les services aux citoyens et citoyennes de l'arrondissement, la fonction publique léonardoise disposera de 298 années-personnes.

On constate que la dotation de la prochaine année affiche une augmentation de 1 631,9 \$, par rapport au budget comparatif de 2005. Cette croissance s'explique par les coûts reliés à la rénovation et l'ajout d'un bassin à la piscine intérieure ainsi qu'à certaines hausses contractuelles notamment l'enlèvement de la neige. À cela, notons que de nouveaux programmes et services au niveau du développement communautaire seront mis de l'avant afin de répondre aux attentes exprimées par les Léonardoises et Léonardois.

Pour ce qui est des revenus, on note une hausse de 91 200 \$ (6.0 %) qui correspond à une croissance naturelle prévisible liée à la politique de tarification et également en tenant compte des clauses contractuelles de certains contrats, dont celui relié aux redevances sur l'affichage commercial. L'exercice financier 2006 nécessitera une rigueur administrative de tous les instants si l'on veut maintenir les acquis. La révision des méthodes de travail et l'innovation devront faire partie des préoccupations des gestionnaires de l'arrondissement.

Arrondissement de Saint-Léonard

Revenus par activités, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Administration générale	Conseil municipal	0,0	0,0	-
	Application de la loi	0,0	0,0	-
	Gestion financière et administrative	0,0	0,0	-
	Greffe	0,0	0,0	-
	Gestion du personnel	0,0	0,0	-
	Autres	514,9	548,6	6,5
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-
Transport	Voirie municipale	0,0	0,0	-
	Enlèvement de la neige	20,0	20,0	-
	Éclairage des rues	0,0	0,0	-
	Circulation et stationnement	0,0	0,0	-
	Transport collectif et autres	36,0	41,0	13,9
Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
	Réseau de distribution de l'eau potable	37,5	37,5	-
	Traitement des eaux usées	0,0	0,0	-
	Réseaux d'égout	0,0	0,0	-
	Déchets domestiques	0,0	0,0	-
	Matières secondaires	3,5	3,5	-
	Élimination des matériaux secs	0,0	0,0	-
Protection de l'environnement et autres	0,0	0,0	-	
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	0,0	0,0	-
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	175,0	190,0	8,6
	Promotion et développement économique	0,0	0,0	-
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-
	Autres	0,0	0,0	-
Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	413,5	405,0	(2,1)
	Patinoires intérieures et extérieures	100,0	110,0	10,0
	Piscines, plages et ports de plaisance	0,0	0,0	-
	Parcs et terrains de jeu	0,0	0,0	-
	Expositions, foires et autres activités récréatives	10,0	43,0	330,0
	Centres communautaires – activités culturelles	12,0	10,0	(16,7)
	Bibliothèques	187,1	192,1	2,7
	Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles	0,0	0,0	-
Soutien matériel et technique	Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres	Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	0,0	0,0	-
Montant d'équilibre ¹	35 336,5	36 326,8	2,8	
Montant additionnel ²	0,0	550,4	-	
Affectations ³	0,0	0,0	-	
Total	36 846,0	38 477,9	4,4	

Revenus par principaux objets, montant d'équilibre et affectations

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %
Services rendus aux organismes municipaux		158,1	158,1	-
Autres services rendus		1 044,3	1 112,5	6,5
Autres revenus		175,0	198,0	13,1
Transferts		132,1	132,1	-
Montant d'équilibre ¹		35 336,5	36 326,8	2,8
Montant additionnel ²		0,0	550,4	-
Affectations ³		0,0	0,0	-
Total		36 846,0	38 477,9	4,4

¹ Représente la portion des crédits budgétaires de l'arrondissement qui est assumée par l'ensemble du budget de la Ville, soit la différence entre les dépenses de l'arrondissement et ses revenus autonomes incluant les affectations et tout montant additionnel compensé par une taxe locale spéciale.

² Montant versé à l'arrondissement compensé par une taxe locale spéciale.

³ Correspond à la portion des dépenses financées à même les surplus et les réserves financières de l'arrondissement.

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

		Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	
Administration générale	Conseil municipal	5,4	5,3	(1,9)	
	Application de la loi	0,0	0,0	-	
	Gestion financière et administrative	4 228,9	4 293,4	1,5	
	Greffe	288,3	407,5	41,3	
	Gestion du personnel	751,8	707,5	(5,9)	
	Autres	2 476,5	2 108,0	(14,9)	
Sécurité publique	Sécurité civile et autres	0,0	0,0	-	
Transport	Voirie municipale	2 055,4	2 167,2	5,4	
	Enlèvement de la neige	5 475,6	5 713,6	4,3	
	Éclairage des rues	841,7	864,4	2,7	
	Circulation et stationnement	1 082,5	1 103,3	1,9	
	Transport collectif et autres	26,0	26,0	-	
	Hygiène du milieu	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	0,0	0,0	-
Réseau de distribution de l'eau potable		1 141,8	1 144,9	0,3	
Traitement des eaux usées		0,0	0,0	-	
Réseaux d'égout		511,6	505,8	(1,1)	
Déchets domestiques		2 383,2	2 365,8	(0,7)	
Matières secondaires		617,7	619,3	0,3	
Élimination des matériaux secs		200,0	175,0	(12,5)	
Protection de l'environnement et autres		312,4	338,8	8,5	
Santé et bien-être	Sécurité du revenu et autres	31,0	31,0	-	
Aménagement, urbanisme et développement	Aménagement, urbanisme et zonage	1 169,0	1 140,8	(2,4)	
	Promotion et développement économique	200,0	44,0	(78,0)	
	Rénovation urbaine	0,0	0,0	-	
	Autres	12,6	12,4	(1,6)	
	Loisirs et culture	Centres communautaires – activités récréatives	1 986,9	2 023,2	1,8
Patinoires intérieures et extérieures		1 234,9	1 146,6	(7,2)	
Piscines, plages et ports de plaisance		970,6	1 567,1	61,5	
Parcs et terrains de jeu		5 846,2	6 174,3	5,6	
Expositions, foires et autres activités récréatives		0,0	0,0	-	
Centres communautaires – activités culturelles		312,4	511,5	63,7	
Bibliothèques		2 294,1	2 341,4	2,1	
Musées, centres d'exposition et autres activités culturelles		0,0	0,0	-	
Soutien matériel et technique		Gestion et exploitation des immeubles	0,0	0,0	-
Autres		Autres activités	0,0	0,0	-
	Frais de financement, remboursement de la dette à long terme et transfert aux activités d'investissement	389,5	939,8	141,3	
	Total	36 846,0	38 477,9	4,4	

Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$		Année-personne	
	Comparatif 2005	Budget global 2006	Écart en %	Budget global 2006
Rémunération et cotisations de l'employeur				
Cadres et contremaîtres		3 906,1		37,0
Professionnels et cols blancs		8 213,5		143,0
Cols bleus		7 456,8		118,0
	18 941,0	19 576,4	3,4	298,0
Biens, services et autres objets de dépenses	17 905,0	18 901,5	5,6	
Total du budget de fonctionnement	36 846,0	38 477,9	4,4	